

“Luperto m’a traumatisé QUAND J’AVAIS 16 ANS !”



La DH a recueilli le témoignage d'un jeune qui a porté plainte hier contre Luperto

► Nous le prénommerons Julien. Et pour cause, le jeune homme tient absolument à rester discret sur la plainte qu’il vient de déposer ce vendredi auprès de la police judiciaire fédérale de Namur.

Le jeune homme, âgé de 30 ans, y a été entendu hier, dès 13 h. Avant de s’y rendre, il a accepté de nous en dire davantage sur les raisons qui l’ont poussé à déposer plainte contre Jean-Charles Luperto. Ce jeune, originaire de la région namuroise, devient ainsi le cinquième plaignant contre l’ex-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles et toujours bourgmestre de Sambreville.

DANS CE CAS-CI, les faits remontent à l’année 2000, époque où le socialiste Jean-Charles Luperto occupait un poste d’échevin à Sambreville.

“J’étais étudiant à l’époque. J’avais 16 ans. Monsieur Luperto avait remplacé un membre du jury d’un concours organisé dans mon école. Ce soir-là, je l’avais croisé dans les toilettes. Il m’a regardé et m’a dit T’aimerais la voir ? en mettant ses mains sur ses parties intimes. J’ai répondu non merci. J’étais assez perturbé par cette question mais j’ai mis ça sur le compte de l’alcool. Je me suis dit

qu’il avait peut-être bu un verre de trop.”

Quelques semaines plus tard, notre étudiant se retrouve une nouvelle fois face à Jean-Charles Luperto, dans son bureau de l’administration communale de Sambreville cette fois.

“Je m’y suis rendu car je cherchais un job pour l’été. On m’a conseillé de m’adresser à Monsieur Luperto. Il m’a directement fait entrer dans son bureau. Il a fermé la porte. Sa secrétaire se trouvait juste de l’autre côté. Une fois à deux dans le bureau, il s’est mis devant son ordinateur et m’a dit : Je suis sur un site qui va t’intéresser, viens voir. Là, il m’a montré une vidéo porno, assez trash, montrant deux hommes en plein acte sexuel. Il a ouvert son pantalon, a baissé son slip et s’est touché les parties intimes

devant moi. Je me souviens qu’il avait un gros point de beauté sur la fesse gauche. Il m’a dit : regarde, la dernière fois, t’as pas pu le voir. Je suis devenu tout blanc. J’étais choqué. J’ai répondu

qu’il me dégoûtait et je suis parti en courant.”

Julien (prénom d’emprunt) affirme avoir voulu porter plainte à l’époque contre celui qui était alors échevin. “Je me suis rendu dans une association. J’ai tout raconté mais personne ne m’a dit de me rendre à la police. J’ai ensuite été suivi par un psycholo-

gue. J’étais traumatisé par cette histoire. Quand l’affaire a éclaté cette semaine, je me suis dit qu’il fallait que j’aie déposer plainte cette fois.”

C’est ainsi que, mardi dernier, Julien s’est rendu au commissariat de Sambreville. La police locale a alors enregistré ses coordonnées afin de les transmettre aux enquêteurs compétents dans cette affaire, pour le moins délicate.

HIER APRÈS MIDI, le jeune homme a donc été entendu par la PJF de Namur. Au terme de cette audition, sa maman, qui l’accompagnait dans cette épreuve, nous a déclaré avoir été très satisfaite du déroulement de l’audition. “J’espère que la justice suivra son cours à présent. Je ne veux par contre pas que mon fils soit reconnu. J’ai très peur des représailles”, conclut la maman.

Le témoignage de ce jeune homme est donc désormais entre les mains des enquêteurs. À la justice de le juger fondé ou non.

Nawal Bensalem